

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 501

Artikel: Pour que le "Mouvement" vive...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En marge d'un couronnement royal

Un dîner féministe à Londres

N. D. L. R. — Une de nos plus fidèles abonnées, qui est en même temps une suffragiste fervente, M^{lle} Hélène Champury (Genève), nous envoie de Londres, où elle a été assister aux fêtes du couronnement, cette description très vivante du « dîner du couronnement de la Women's Freedom League », auquel elle a eu la bonne chance de participer, sur le conseil de Mrs. Dompas, la dévouée secrétaire de l'Alliance internationale, et auquel elle a apporté un salut collectif de celles qui, à Genève, ont le privilège de connaître directement plusieurs notables féministes anglaises.

Le Coronation Dinner est d'actualité à Londres; toutes les Sociétés qui se respectent en organisent un, de même que nous le faisons à Genève pour l'Escalette. Nous étions de 150 à 200, et nous aurions été plus nombreuses, paraît-il, sans la grève des autobus. Tous les mieux sont là, toutes les toilettes aussi, de la plus simple à la plus coûteuse, avec quelques saris hindous de toute beauté. Les pionnières de l'époque héroïque arborent les couleurs d'alors: vert-gris-violet, en cravates ou en foulards, ou encore leurs « médailles de prisonnières », sorte de broches en forme de herse.

Miss Marian Reeves préside, en l'absence de Mrs. Ashby, qui vogue vers les Etats-Unis, et fait remarquer que se prépare le premier couronnement depuis que les femmes sont affranchies. Envoi inévitable d'un télégramme au couple royal,

qui fait répondre séance tenante. Mrs. How Martin, qui revient de voyage, annonce que les femmes des Philippines viennent de gagner leur droit de vote; elle porte son toast au mouvement féministe de tous les pays, car elle sait que ce mouvement est étouffé dans certains pays et qu'il n'a pas encore fait son chemin dans d'autres (hélas! elle ne se doute pas qu'il y a, à vingt mètres d'elle, the only lady who does not vote dans cette assemblée!) Miss Nina Boyle, au profil de médaille et aux yeux brûlant d'ardeur, annonce un discours de luteuse; elle montre ce qui, dans la pratique, manque pour que l'égalité soit totale entre les deux sexes en Angleterre; elle se déclare prête à recommencer la lutte, car le droit de vote n'est pas un but en soi, mais un moyen de perfectionnement; les femmes étant en majorité, elles doivent influencer le gouvernement, qu'elles désirent non seulement bon, mais représentatif des diverses tendances.

Le professeur Winifred Cullis, grande et belle femme, au visage des plus sympathiques, qui revient d'Australie, parle de l'affection qui lie la colonie à la mère-patrie, et de l'intérêt que le continent porte à ce qui se fait en Angleterre. L'égalité civique est acquise là-bas, mais non l'égalité économique. Mrs. Whetton parle en faveur de la nationalité de la femme mariée; elle revient aussi d'Australie et fait remarquer combien les progrès du féminisme sont entravés par le système fédératif. (Nous en savons quelque chose en Suisse, n'est-ce pas?) Puis, le seul représentant du sexe fort, le major W. Hills, député, déclare qu'il existe encore des inégalités

devant la loi (celle des paresses, entre autres); que l'inégalité économique doit être étudiée à fond; il parle aussi d'inégalité sociale, engendrée dans la famille déjà, où le père s'occupe beaucoup plus des études et de l'avenir de ses fils que de ses filles. Ce député, paraît-il, n'a pas eu une seule défaillance à l'égard du féminisme, au Parlement, — et c'est un homme âgé!

Miss Violet Brittain, M. A., un jeune écrivain, semble sortir de son rêve intérieur pour nous dire ce que les femmes de son milieu littéraire doivent aux autres. Il y a une inégalité économique quant au journalisme, mais, par ailleurs, elle ne pense pas que les éditeurs fassent de différence parce qu'un manuscrit est l'œuvre d'un homme ou d'une femme; les prix diffèrent, mais c'est à cause du sujet, du texte, de la notoriété. Miss Brittain montre l'évolution de la mentalité à l'égard de sa profession: autrefois une femme devait prendre un pseudonyme masculin, telle George Sand; puis ce fut la génération où la femme signait du nom de son mari, pour oser se présenter au public, telle Mrs. Humphry Ward. Actuellement, une femme publie ses œuvres sous son nom, et montre le ridicule qu'il y aurait à faire autrement. Miss Brittain attend avec beaucoup d'impatience le dernier stade de l'évolution, où l'on ne parlera plus de « femme de lettres », mais tout simplement d'écrivain.

D'autres Associations ont envoyé des déléguées. Mrs. Bompas (Alliance Internationale) dit que les Anglaises ont un heureux présage dans les fêtes qui se préparent: il y a une héritière au trône; or, dans l'histoire, les héritières qui

étaient des fillettes au moment des difficultés les plus grandes du pays, surent toujours les résoudre pour le mieux quand ce fut leur tour d'accéder au trône. Mrs. Le Sueur (*Open Door*) montre les dangers de l'inégalité économique, et dit aussi que, s'il y a un ralentissement dans l'ardeur des jeunes, il ne faut pas désespérer; les jeunes trouvent toujours que tout va de soi, et que tout va pour le mieux; quant leur tour sera venu de lutter, leurs idées évolueront. Deux déléguées de l'Afrique du Sud montrent aussi tout ce que leur patrie doit à l'Angleterre, et combien la question se complique là-bas du fait de la population de couleur. Enfin, Mrs. Rama Rau représentant l'Inde récemment évoluée du fait de la nouvelle Constitution, femme séduisante, enveloppée d'un sari vert-lumière tout orné de peintures d'or et d'argent, nous assure que les femmes hindoues portent le plus grand intérêt à cette toute récente Constitution; elle est heureuse d'arriver d'un pays qui a 51 femmes au Parlement — aucun pays n'en compte encore autant. Celles-ci se sentent prêtes à lutter dans tous les domaines, et reconnaissent l'aide que leur apporte d'Angleterre le passé des pionnières du mouvement. La Constitution de l'Inde est, pour les militants, quelque peu en recul sur ce qu'elles désiraient, sur la question des castes, entre autres.

... Vous ne pouvez vous figurer ce que Londres est intéressant en ce moment!...

H.-C. CHAMPURY.

Au secours de la paix

Le « Jour de la Bonne Volonté » et les femmes

D'intéressants renseignements nous parviennent, par l'entremise du service de nouvelles du R.U.P. (un service singulièrement utile, disons-le en passant, pour nous tenir au courant de cette mobilisation pour la paix, que la grande presse nous laisse ignorer, nous parlant bien plus volontiers de la mobilisation pour la guerre!) sur la célébration dans divers pays du « Jour de la Bonne Volonté » (18 mai) et de la part qu'y ont prise les femmes. En Autriche, par exemple, un grand meeting public a eu lieu, dans la salle de l'Union des ingénieurs-architectes, dont le principal discours a été prononcé, à la demande de M^{lle} L. Miklas, femme du président de la République, par M^{lle} Hohensel, présidente à la fois du Comité autrichien du R. U. P. et du Conseil national des femmes autrichiennes.

En Hollande a eu lieu, comme chaque année depuis trois ans, un de ces cortèges silencieux si impressionnants, mais si difficiles à organiser. Seize mille femmes ont défilé dans les rues

d'Utrecht, arborant toutes la fleur blanche de la paix. De grandes toiles blanches tendues dans les rues portaient le mot « Paix », et une résolution insistant pour le règlement pacifique des conflits a été adressée au gouvernement néerlandais et à la Société des Nations.

A Bâle, nous apprend notre confrère, le *Schw. Frauenblatt*, le groupe du R. U. P., qui préside une femme, M^{me} Baumgartner, avait organisé une Assemblée, au cours de laquelle ont pris notamment la parole le professeur Ernest Bovet, secrétaire de l'Association suisse pour la S. d. N., sur *La solidarité entre les peuples*, M^{me} Studer de Goumoens sur *La responsabilité des femmes suisses envers la paix*, et le Dr. Schohaus sur *L'éducation pour la paix*. C'est le professeur Bovet encore, qui, sous les auspices de la *Frauenzentrale* de Zurich, a fait une conférence devant les représentantes de 28 organisations féminines, également pour cette même « Journée de la Bonne volonté ».

A Genève, le Comité local du R. U. P. a groupé une publicité de plus de mille personnes dans la salle du Victoria Hall, sous la présidence du pasteur Schorer. Les organisateurs avaient tenu à faire place aux femmes dans cette manifestation, et c'est la rédactrice de notre journal qui a été chargée d'indiquer la tâche et le devoir des femmes pour l'œuvre de paix. Signalons ici les applaudissements qui l'ont interrompue, quand elle a mentionné le suffrage féminin comme un moyen d'action en faveur de la paix: ce n'est point indifférent à constater, vu l'ampleur du meeting et le lancement ces jours précisément de l'initiative constitutionnelle en faveur du vote des femmes.

Pour que le „Mouvement” vive...

Comment dire notre gratitude et notre réconfort à tous ceux de nos amis qui, le S. O. S. de la présidence de notre Comité à peine lu, y ont immédiatement répondu?... Gratitude profonde pour l'aide souvent si généreuse apportée à nos difficultés financières par 61 donateurs et donatrices, et pour la somme de 352 fr. 55 reçue à ce jour, qui bouche déjà presque un tiers de notre déficit de 1936; et réconfort aussi de voir, une fois de plus, combien d'amis fidèles compte notre journal, auxquels il ne fait jamais appel en vain dans les heures de détresse, et qui, en lui envoyant leur don, ont tenu à lui manifester leur sympathie par un message d'encouragement. A tous va notre chaude reconnaissance, comme à ceux qui voudront bien suivre ce bel exemple, et continuer cet effort si nécessaire pour nous.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

M ^{lle} L. P. (Lausanne)	Fr. 5.—
M ^{lle} J. (Neuchâtel)	» 5.—
M ^{lle} M. (Lausanne)	» 30.—
M ^{lle} J. B. (id.)	» 5.—
M. v. H. (La Chaux-de-Fonds)	» 2.—
M ^{lle} S. (Neuveville)	» 10.—
M ^{me} S. N. (Villars)	» 2.—
M ^{lle} V. M. (Genève)	» 3.—
M ^{me} M. (Nyon)	» 6.—
M ^{me} B. (Genève)	» 5.—
M ^{me} B.-J. (Chaux-de-Fonds)	» 2.—
M ^{lle} B. (Genève)	» 5.—
M ^{lle} E. B. (id.)	» 5.—
M ^{lle} le Dr. G.-O. (id.)	» 5.—
M ^{lle} K. J. (id.)	» 1.05
M ^{me} Ch.-J. (Morges)	» 5.—
M ^{me} K. (Genève)	» 5.—
M ^{me} L. (id.)	» 5.—
M ^{me} de M. (id.)	» 5.—
M ^{lle} L. P. (id.)	» 2.50
M ^{lle} le Dr. P. (Lausanne)	» 5.—
M ^{me} R. (Genève)	» 5.—
M ^{lle} R. (id.)	» 2.—
M ^{lle} B. R. (id.)	» 5.—
M ^{lle} S. (id.)	» 10.—
M ^{me} S.-R. (id.)	» 5.—
M ^{lle} le Dr. S. (id.)	» 5.—
M ^{me} V.-A. (Bâle)	» 5.—
M ^{me} W.-B. (Lausanne)	» 10.—
M ^{me} Z. (Berne)	» 5.—
M ^{lle} B. (Neuchâtel)	» 2.—
M ^{lle} J. D. (Peseux)	» 3.—
M ^{lle} D. (Saconnax, Genève)	» 5.—
M ^{me} F. (Vevey)	» 2.—
M ^{me} G. (Genève)	» 10.—
M ^{me} S. de G. (Berne)	» 5.—

tiennes/qui ont démontré avec clarté comment la réalisation des réformes féministes préconisées dans ces Congrès était encore entravée chez elles du fait de ce régime, et elles n'ont point été surprises d'apprendre que des télégrammes avaient été échangés à ce propos entre Le Caire, Londres et Montreux.

M^{me} Charaoui Pacha, en effet, l'actrice présidente de l'Union Féministe du Caire, que connaissent bien celles de nos lectrices qui ont eu le privilège de voir son œuvre admirable dans son pays, a prié notre présidente internationale, Mrs. Ashby de transmettre à la Conférence de Montreux les résolutions concernant l'Egypte votées par les Congrès féministes internationaux de Berlin et d'Istanbul.¹ Ce qu'a fait aussitôt Mrs. Ashby en ces termes:

L'Alliance internationale pour le Suffrage et pour l'action civique et politique des femmes, rappelle à la Conférence les deux résolutions votées au Congrès de Berlin en 1929, ainsi qu'à celui d'Istanbul en 1935, recommandant abolition système capitulaire au nom de la justice internationale, et pour le fait que l'abolition permettrait aux femmes égyptiennes de lutter avec succès contre prostitution, traite des blanches, trafic des drogues, obtenir égalité des époux dans choix nationalité et améliorer effectivement conditions sociales.

La Présidente: C. ASHBY.

¹ Rappelons ici le texte de ces deux résolutions:

Résolution du Congrès de Berlin (1929).

Considérant que les autorités égyptiennes n'ont aucune action sur les maisons de prostitution étrangères, en raison du régime des Capitulations, qu'elles n'ont également aucun pouvoir de contrôle sur le trafic des drogues nuisibles (opium, cocaïne, etc.), qui font de grands ravages en Orient.

Considérant la nécessité de supprimer à la fois ces maisons et le trafic des drogues ainsi qu'il a été recommandé à la S. d. N.

Le Congrès demande à ses associations affiliées d'agir sur leurs gouvernements afin de faciliter l'action sanitaire et morale entreprise par les autorités égyptiennes.

Résolution du Congrès d'Istanbul (1935).

Considérant que le Congrès est désireux de voir appliquer le principe de l'égalité entre la femme et l'homme dans la question de nationalité; que malheureusement en Egypte, par suite du régime des Capitulations, ce principe ne pourrait être appliqué qu'en créant de nouvelles inégalités et des sources de discordes au sein de la famille égyptienne, soumise, par ce fait à deux juridictions différentes.

Considérant que l'Alliance a le devoir de venir en aide à toutes ses sociétés affiliées, le Congrès exprime le vœu que ce régime, contraire aux principes d'égalité adoptés par les Etats modernes, devrait disparaître (d'autant plus que l'Egypte est le seul pays au monde chez lequel il subsiste) et que sa suppression permettrait ainsi aux femmes égyptiennes de réclamer la complète égalité des sexes, en matière de nationalité.

Le mouvement suffragiste dans le canton de Neuchâtel

Les femmes et les autorités de tutelle

On nous informe que le Comité cantonal neuchâtelois pour le suffrage féminin a adressé au Grand Conseil, pour l'ouverture de la XXX^e législature de celui-ci, une lettre, lue en séance, et rappelant les vœux des féministes concernant l'élection des femmes aux autorités tutélaires. En

effet, et comme le soulignait une affiche apposée au moment des élections cantonales, deux femmes seulement sont assesseurs suppléants de ces autorités, ce qui est peu vraiment, depuis dix ans que l'éligibilité des femmes y a été reconnue!

Rectification

D'autre part, M^{lle} Bréting, présidente de l'Union Féministe de Neuchâtel, nous prie de dire que notre compte-rendu de l'Assemblée de Saint-Gall va un peu vite en besogne en lui faisant annoncer que les Neuchâteloises déposèrent en automne une motion au Grand Conseil demandant pour les femmes le vote communal facultatif. Pour le moment, c'est auprès du Comité cantonal suffragiste seulement qu'a été faite cette démarche de l'Union Féministe, et toute la question devra encore être discutée entre suffragistes neuchâteloises avant d'entrer dans la voie officielle. Nos lectrices voudront bien tenir compte de cette rectification.

Vacances d'enfants...

C'est l'époque où les Colonies de vacances annoncent leurs collectes, l'époque où les Comités d'aide aux émigrés et réfugiés se préoccupent d'assurer aux petits de famille fugitives un air plus pur et plus vivant, un soleil plus brillant que ce qu'ils connaissent dans les logements étroits des grandes villes; l'époque enfin où les enfants suisses nécessairement domiciliés à l'étranger comptent les jours qui les séparent du départ pour leur pays d'origine, dont ils vont réapprendre à connaître les paysages et le caractère dans une atmosphère de vacances... Et c'est par conséquent l'époque où pleuvent les appels aux journaux, et les demandes de chaque œuvre de faire connaître ses besoins à un public aussi étendu que possible.

En voici deux notamment qui s'adressent au Mouvement et à ses lectrices: le Comité suisse romand d'aide aux enfants d'émigrés (adresse à Genève, rue Emile-Yung, 6; à Neuchâtel, M^{me} le Dr. Moulin, Dombresson; à Lausanne, M^{me} le Lessert, Buchillon), qui l'an dernier a fait venir en Suisse romande 198 enfants russes et 55 enfants allemands, réfugiés habitant Paris. 100 de ces petits, dont beaucoup écrivent des lettres touchantes au retour, ont augmenté globalement

de 385 kilos durant leur séjour chez nous: résultat du lait suisse, du chocolat suisse, de l'air suisse, comme le dit triomphalement une fillette! Logements accueillants, contributeurs réguliers, placement dans des homes appropriés, ce Comité accepte tout avec reconnaissance (50 fr. suisses procurent un mois de vacances à l'un de ces petits).

De son côté, le Secours aux Suisses (adresse, 10, rue des Alliés, Genève) place par les soins de Pro Juventute des petits compatriotes d'âge scolaire vivant à l'étranger. Mais, chose triste à dire, à ces appels, notre Suisse romande a bien moins largement répondu que la Suisse allemande, si bien qu'un effort spécial est fait cette année dans nos cantons, surtout pour le placement de nos garçons venus de France. Ceux-ci débarqueront au début d'août avec un convoi d'enfants habitant la Belgique, alors qu'en juillet nous arriveront les petits Suisses d'Allemagne, d'Italie, d'Autriche, de Hongrie, de Roumanie, etc., etc. Ici aussi, l'hospitalité dans des familles ou la contribution au paiement de pensions constitue un geste d'entraide que voudront accomplir tous ceux qui songent à la valeur humanitaire et patriotique de cette reprise de contact entre notre pays et les fils de ses fils à l'étranger.



Cliché Comité romand d'aide aux émigrés
«... Nous venons d'arriver à Genève, et nous attendons anxieusement les personnes qui viennent nous chercher.»

Mme de H. (Genève)	Fr. 3.—
Mlle C. H. (Genève)	» 5.—
Mme A. L. (Lausanne)	» 3.—
Mlle L. et Z. (Berne)	» 10.—
M. M. N. (Genève)	» 25.—
Mlle P. (id.)	» 3.—
Mme P. R. (id.)	» 5.—
Mme et Mlle P. (Neuchâtel)	» 15.—
Mlle L. W. (St-Imier)	» 2.—
Mme W. (Mont-Soleil)	» 1.—
M. et Mme E. B. (Lausanne)	» 20.—
Mlle N. F. (Payerne)	» 5.—
Mlle F. (Genève)	» 10.—
Mme K. (Montreux)	» 2.—
Mme L. (Le Mont)	» 5.—
Mme E. L. (Genève)	» 5.—
Mlle P. (Neuchâtel)	» 2.—
Mme P. (Genève)	» 1.—
Mme Ch. (id.)	» 2.—
Mlle D. (id.)	» 3.—
Mlle J. F. (Lausanne)	» 10.—
Mme L. G. (Genève)	» 10.—
Mlle L. (id.)	» 3.—
Mme M. (Apples)	» 3.—
Mlle P. (Echaldens)	» 2.—

Total au 21 mai: Fr. 352.55

Journée d'Etudes du Comité International Féminin pour la Paix et le Désarmement

Ce Comité organise pour le vendredi 4 juin une « Journée d'Etudes » ouverte comme toujours, moyennant une modique finance (3 fr.) à toutes celles que préoccupent les problèmes qui y sont traités. Cette année, le sujet choisi est celui de *La neutralité et de la non-intervention*, dont il n'est pas besoin de démontrer toute l'actualité et l'intérêt brûlant! Le principal orateur sera le professeur Quincy Wright, de l'Université de Chicago, actuellement chargé de cours à l'Institut des Hautes études internationales de Genève, et dont la femme, membre du Comité Central de la puissante Ligue des citoyennes américaines, est en contact direct avec nos organisations féministes. De plus, Miss Courtney (États-Bretagne) et Mrs. Puffer Morgan (États-Unis) dont on connaît la compétence et la spécialisation technique participeront activement aux travaux de cette « Journée ».

Celle-ci sera encadrée par deux séances du Comité, réservées aux déléguées des organisations constituantes, qui prennent date le jeudi 3 juin après-midi, et le samedi 5 juin au matin. Le

vendredi soir aura lieu à l'Hôtel Bellevue une réception offerte aux femmes déléguées à la Conférence Internationale du Travail, qui sera ouverte la veille, et aux déléguées de la Fédération des Clubs américains d'outre mer, (entrée et thé: 1 fr.), et le lunch de clôture aura lieu à l'Hôtel Bellevue également, le samedi 5 juin, à 13 heures: (prix: 3 fr. 50) Il est aussi question de profiter de la présence à Genève de plusieurs représentantes d'Associations internationales pour organiser une séance spéciale à la mémoire de Mme d'Arcis, dont l'absence se fera tristement sentir à ces réunions qui élargissent toujours de son infatigable ardeur.

Nous engageons vivement toutes celles de nos amies pacifistes et féministes qui comprennent l'anglais à profiter de cette occasion de rencontres internationales, toujours élargissantes et réconfortantes.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Miss M. Dingman, présidente du Comité pour la Paix et le Désarmement, Palais Wilson, Genève (téléphone 24.367).

Carnet de la Quinzaine

Lundi 31 mai.

GENÈVE: Station d'Émission de Radio-Genève, Section genevoise de la Société des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, 18 h. 15: *La femme et le bijou*: Causerie par T. S. F. par Mme G. Glitsch.

Id. id. Ecole d'études sociales, 6, rue Ch. Bonnet: Présentation de travaux de diplôme. 17 h. 30: *Les jeunes filles et le choix d'une profession* (résultats d'une enquête faite à Berne), par Mlle S. Thormann (direction: M. de Maday). — 18 h. 15: *Enquête sur les femmes qui ont touché des allocations de chômage cantonales ou fédérales à Genève en 1936*, par Mlle D. Caillat (direction: Mlle Gourd).

Jeudi 3 juin:

GENÈVE: Comité International féminin pour la paix et le désarmement, Palais Wilson, 14 h. 30: Séance du Comité, réservée aux déléguées des organisations constituantes.

Id. id. Union des Femmes, campagne Chapuisat, Malagnou, 39, de 15 à 18 h.: Thé-crémère en faveur des Vacances de mères de famille et des œuvres de l'Union des Femmes.

Vendredi 4 juin:

GENÈVE: Association du Sou Joséphine Butler, Hôtel Touring et Balance, pl. Longemalle, Assemblée générale: 10 h. 30: Culte puis

qui, après de nombreuses années de collaboration, a refusé toute réélection.

Mme Gerster a présenté ensuite un bref rapport sur l'activité de l'Union des Femmes de Vevey, qui vient de se donner une nouvelle présidente, Mme Jules Cuénod, remplaçant Mme de La Harpe, et qui poursuit ses multiples activités, notamment l'Œuvre du Vieux, qui fait de l'utile avec de l'inutile, tout en procurant du travail à des chômeuses. Le rapport du groupe d'Aigle a été lu par Mme Jaquier: l'infirmité-visiteuse payée par l'Union fait un travail efficace à Aigle, à Yverne et à Corbeyrier; l'œuvre de la layette subsiste, celle du trousseau a été tuée par le progrès et la lingerie moderne.

Après avoir entendu Mlle L. Comte, secrétaire, qui a rappelé l'émotion soulevée par certain jugement rendu par le Tribunal du district de Vevey, suivi de protestations parues dans la presse lausannoise et vaudoise, l'Assemblée, à l'unanimité et sans discussion, a voté la résolution suivante, qui sera adressée au Tribunal cantonal et à M. Boven, procureur général:

« Le jugement rendu récemment par un tribunal de district dans une affaire de maurs, dont l'innocente victime est une fille de quatre ans, a vivement ému et indigné les femmes vaudoises. Elles déplorent l'indulgence de certains juges dans la répression de semblables délits contre les maurs, délits trop fréquents aujourd'hui. Elles ne peuvent que reprocher une telle mansuétude, véritable défi à la famille et à la société. Si l'auteur de tels délits est un malade, qu'on le soigne et le mette hors d'état de nuire; si c'est un criminel, qu'on ne laisse pas impunis de tels actes aussi lâches que vils. C'est la sécurité et l'intégrité de l'enfant, tant physique que psychique et morale, qu'il importe de considérer avant tout. »

C'est pourquoi la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, réunie en assemblée générale ce 19 mai 1937 à Moudon, au nom de toutes les femmes profondément affligées par la méconnaissance des droits sacrés de l'enfant à une protection efficace, demande que les tribunaux se montrent sévères désormais dans la répression de tout acte antisocial, si hautement condamnable et applique la loi dans toute sa rigueur.¹

Cette séance a été terminée par une causerie de Mlle Susanne Bonard, journaliste à Lausanne, sur *La presse féminine*, qui, à l'en croire, n'exis-

¹ Il va de soi que nous ne pouvons qu'être pleinement d'accord avec cette résolution. Mais nous craignons bien qu'elle reste lettre morte — tant que les femmes n'auront pas leur mot à dire dans l'organisation des tribunaux, et par conséquent tant qu'elles n'auront pas obtenu le droit de vote. Ne s'en rend-on donc pas compte dans les Unions de Femmes vaudoises? (Réd.)

YOGHOURT BALKO

l'impresario des calmes digestions

LABORATOIRE DES LAITIERES RÉUNIES

affaires administratives. — 12 h. 30: Déjeuner en commun (prix: 2 fr. 50). S'inscrire auprès de Mme G. Berger, 16, pl. St-Ant. 14 h.: Séance publique: 1. Allocation de la présidente cantonale; 2. Rapport du Bureau Exécutif; 3. *La lutte contre la prostitution et pour le relèvement des femmes*, par Mlle Riniker, diplômée de l'École Sociale; 4. *Le Congrès de Paris de la Fédération abolitionniste internationale*.

Id. Comité International féminin pour la paix et le désarmement, Palais Wilson: Journée d'études. *La neutralité et la non intervention*. (voir plus haut pour détails). — Soir: Réception à l'Hôtel Bellevue en l'honneur des femmes déléguées à la Conférence Internationale du Travail.

Samedi 5 juin:

GENÈVE: Comité International féminin pour la paix et le désarmement, Palais Wilson 10 h. 30: Séance du Comité réservée aux déléguées des organisations constituantes. 13 h.: Hôtel Bellevue: Lunch de clôture (prix: 3 fr. 50).

Dimanche 6 juin:

AARAU: XXX^e Assemblée générale de l'Union suisse des maîtresses ménagères et professionnelles, Aarauhof: 9 h. 30: Affaires statutaires. — 12 h.: *Les tissus musulmans*, causerie par Mrs R.-M. Girard. — 12 h. 30: Dîner en commun. — 14 h.: Départ en auto

postale pour le Herzberg, puis conférence: *L'enseignement ménager dans l'éducation générale*, par Mme Anna Siemsen. — Visite de la Maison d'éducation populaire du Herzberg, sous la conduite de M. F. Wartenweiler. Collation.

Lundi 7 juin:

GENÈVE: Station d'émission de Radio-Genève, Section genevoise de la Société des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, 18 h. 15: *Lapis d'hier et d'aujourd'hui*, causerie par T. S. F. par Mme Jean Binet.

Mercredi 9 juin:

BALE: X^{me} Conférence Internationale des Amies de la Jeune Fille, au Bischoffhof (à côté de la cathédrale), 14 h. 15: Séance publique: 1. *L'activité de la Fédération internationale des Amies de la Jeune Fille*. — 2. *Au service de la jeunesse féminine*. — 20 h. 15: Réception organisée par les Amies baloises.

Jeudi 10 juin:

BALE: 2^{me} journée de la même Conférence. 9 h. 30: Séance administrative (réservée aux Amies). — 12 h. 30: Repas en commun. — Après-midi: Visites d'institutions diverses. — 20 h. 30: Séance publique pour la jeunesse. Oratrices de différents pays.

Vendredi 11 juin:

BALE: 3^{me} journée de la même Conférence. 9 h. 30: Séance administrative (réservée aux Amies). — 14 h. 30: Séance publique: *Une profession à réhabiliter: le travail domestique*. — 17 h.: Thé de clôture.

Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud

La Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, qui déjà, en mai 1925, avait siégé à Moudon, y a retrouvé, le 19 mai dernier, le plus amical accueil. L'Union des Femmes de Moudon, sous la présidence de Mlle M. Brailard, avait tout préparé pour bien recevoir ses hôtes et pour leur contentement; la nature était en fête, des fleurs ornaient la salle du Tribunal aussi bien que la grande salle de la Douane, et chaque participante reçut son bouquet de muguet.

Mlle E. Serment (Le Mont), membre honoraire du Comité, rendit tout d'abord un témoignage de reconnaissance à la mémoire de Lucy Dutoit, secrétaire de la Fédération de 1915 à 1921, de Mme Ed. Crinsoz-Piguet, fondatrice en 1914 et présidente de l'Union d'Aubonne, et de Mlle Augusta Martin, fondatrice en 1905 et secrétaire de l'Union de Châtéaudoix. Puis Mme Berdoz (Moudon), vice-présidente, après avoir excusé l'absence de Mme Fr. Fonjallaz (Epesse), présidente, retenue chez elle par une cruelle maladie, a donné lecture de son excellent rapport annuel énumérant les multiples démarches faites par la Fédération durant l'exercice écoulé: collecte du 1^{er} août en faveur des mères nécessiteuses, propagande en faveur de l'emprunt pour la défense nationale, travaux d'approche pour l'éligibilité des femmes dans les Conseils ecclésiastiques, cours d'instruction civique aux jeunes filles, lettres au Grand Conseil en faveur des institutrices mariées, au Conseil communal de Lausanne en faveur du droit au travail des femmes d'employés communaux, participation à la Xe Journée des femmes du canton de Vaud à Lausanne, etc. Mlle Fonjallaz déplore que les Unions de femmes ne soient pas plus nombreuses; elles font du bon travail, répandent un idéal de compréhension mutuelle et d'amitié, travaillent modestement, mais avec foi.

Le Comité a été réélu pour deux ans; il est composé de: Mmes Barraud (Bussigny), Berdoz (Moudon), Mlle L. Comte, avocate à Lausanne, secrétaire, Mme de La Harpe (Vevey), Mlle Fr. Fonjallaz (Epesse), Rose Jaunin (Avenches), caissière, Mmes Nicole (Montreux), Porret, Soutter-Chausson (Aigle), avec Mmes Sauvin (Nyon), et Clerc (Role), comme suppléantes. Mlle Fonjallaz a été réélue présidente par acclamations. Mme Berdoz a encore exprimé le regret général de la retraite de Mlle S. Meylan (Le Sentier),

qui, après de nombreuses années de collaboration, a refusé toute réélection.

Mme Gerster a présenté ensuite un bref rapport sur l'activité de l'Union des Femmes de Vevey, qui vient de se donner une nouvelle présidente, Mme Jules Cuénod, remplaçant Mme de La Harpe, et qui poursuit ses multiples activités, notamment l'Œuvre du Vieux, qui fait de l'utile avec de l'inutile, tout en procurant du travail à des chômeuses. Le rapport du groupe d'Aigle a été lu par Mme Jaquier: l'infirmité-visiteuse payée par l'Union fait un travail efficace à Aigle, à Yverne et à Corbeyrier; l'œuvre de la layette subsiste, celle du trousseau a été tuée par le progrès et la lingerie moderne.

Après avoir entendu Mlle L. Comte, secrétaire, qui a rappelé l'émotion soulevée par certain jugement rendu par le Tribunal du district de Vevey, suivi de protestations parues dans la presse lausannoise et vaudoise, l'Assemblée, à l'unanimité et sans discussion, a voté la résolution suivante, qui sera adressée au Tribunal cantonal et à M. Boven, procureur général:

« Le jugement rendu récemment par un tribunal de district dans une affaire de maurs, dont l'innocente victime est une fille de quatre ans, a vivement ému et indigné les femmes vaudoises. Elles déplorent l'indulgence de certains juges dans la répression de semblables délits contre les maurs, délits trop fréquents aujourd'hui. Elles ne peuvent que reprocher une telle mansuétude, véritable défi à la famille et à la société. Si l'auteur de tels délits est un malade, qu'on le soigne et le mette hors d'état de nuire; si c'est un criminel, qu'on ne laisse pas impunis de tels actes aussi lâches que vils. C'est la sécurité et l'intégrité de l'enfant, tant physique que psychique et morale, qu'il importe de considérer avant tout. »

C'est pourquoi la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, réunie en assemblée générale ce 19 mai 1937 à Moudon, au nom de toutes les femmes profondément affligées par la méconnaissance des droits sacrés de l'enfant à une protection efficace, demande que les tribunaux se montrent sévères désormais dans la répression de tout acte antisocial, si hautement condamnable et applique la loi dans toute sa rigueur.¹

Cette séance a été terminée par une causerie de Mlle Susanne Bonard, journaliste à Lausanne, sur *La presse féminine*, qui, à l'en croire, n'exis-

¹ Il va de soi que nous ne pouvons qu'être pleinement d'accord avec cette résolution. Mais nous craignons bien qu'elle reste lettre morte — tant que les femmes n'auront pas leur mot à dire dans l'organisation des tribunaux, et par conséquent tant qu'elles n'auront pas obtenu le droit de vote. Ne s'en rend-on donc pas compte dans les Unions de Femmes vaudoises? (Réd.)

terait pas si la presse n'était pas d'inspiration uniquement masculine et ne reflétait pas, en these générale, que des idées masculines. A ce propos, Mme de Montet adressa aux Unions un chaleureux appel en faveur du *Mouvement Féministe*.

Au repas en commun servi à la Douane, on applaudit, après de cordiales paroles de bienvenue de Mlle Brailard, présidente de l'Union de Moudon, de nombreux discours, tant de représentants des autorités civiles et ecclésiastiques que de déléguées d'organisations féminines. Plusieurs allusions furent faites au légitime droit des Moudonnaises à être représentées dans la Commission scolaire, au nom de laquelle M. Berdoz comme « prince consort », dit la gratitude de l'école envers les femmes.

A 15 heures, les participantes, en nombre accru, reprenaient séance dans la salle du Tribunal pour applaudir la conférence de Mlle Marguerite Evard collaboratrice bien connue de notre journal, sur ce sujet: *Deux lacunes dans l'éducation actuelle: la culture des sentiments et la formation du caractère*. Pédagogue distinguée, ayant derrière elle une longue carrière d'enseignement au Locle, présidente de la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Société féminines, Mlle Evard était tout indiquée pour traiter ce sujet. Elle montra le bébé, merveilleux poste récepteur d'affection, puis non moins merveilleux poste émetteur d'affection; de ces premières années dépend la vie affective tout entière et le bonheur de l'individu. C'est à la mère que revient le devoir d'entretenir cette puissance affective, de la développer dans une atmosphère de joie et de tendresse, en lui enseignant l'admiration, l'esthétique, en inculquant des sentiments élevés tels que le patriotisme, le respect d'autrui, des autres pays, la tolérance religieuse.

L'éducation du caractère est de première importance, car il ne semble pas que ce soient les forts en thème qui réussissent le mieux dans la vie, mais bien ceux qui ont du caractère. Cette force s'acquerra par des habitudes d'ordre, de travail, dès les premières années, par le développement de l'imagination reproductrice, en évitant la contrainte, en laissant à l'écolier la joie d'œuvrer et de créer, en lui laissant de l'initiative, en lui apprenant à vaincre et à se vaincre. Là encore le rôle d'éducatrice de la mère est primordial.

Des vues du Vieux-Moudon projetées à l'écran, puis un thé plantureux servi à la Douane, agréablement de tondes enfantines, ont terminé cette journée, qui s'est passée dans l'atmosphère la plus amicale.

S. BONARD.

Docteur Marie Florin

Médecin-adjoint, ex-Chef de clinique à l'Hôpital Cantonal.

Ex-assistante interne en gynécologie à la Maternité. Ex-assistante interne dans le service de médecine interne.

Ex-assistante interne en dermatologie, après 9 ans de stage a ouvert son cabinet de consultation

Médecine générale - Maladies des femmes - Endocrinologie - Maladie de la peau - Maux de jambes.

Reçoit de 1 h. 30 à 3 h. et de 6 à 7 h. 7, Place Claparède - Téléphone 54.445

L'ÉCOLE DE Sténotypie Grandjean

12, r. du Mont-Blanc, Genève - Tél. 29.933

vous prépare aux plus belles carrières, Secrétariats. — Relevé de discours.

Renseignements et leçon d'essai gratuits. Cours le jour et le soir toute l'année.

Corsets Duchesse

Mlle PILEUR Confédération, 26

Ses corsets Téléphone 41.196

Ses ceintures

Ses gaines

Ses soutien-gorge

Mesures et confection Prix modérés

STOPPAGE

Retissage de tissus en tous genres — Soie et lingerie

Spécialité de pièces invisibles

M^{me} R. WILD-CLARISSE

MAISON SPÉCIALISTE

Rue du Vieux-Gallage, 6

GENÈVE

Téléphone: 50.537

Jeunes Dames et Jeunes Filles

qui désirez avoir une carrière intéressante et assurée, suivez le cours professionnel de

Couturière-Coupeuse

à l'École artistique de Coupe et Couture

6, rue de l'Université, Genève

Madame Grobet, dir. Tél. 48.150

Formation complète et rapide. Cours pour amateurs; leçons particulières. Patrons sur mesure, préparation, essayage.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER

LA MAISON DE MEUBLES J. DUBOUCHET RUE DE CAROUGE

liquide tout son stock de meubles à vil prix.

Cessation de commerce. Grand choix.